

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DROME	DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE VALHERBASSE
<p><u>Nombre de membres :</u> Du conseil : 19 En exercice : 19 Délibérants : 15</p> <p>Quorum atteint</p> <p><u>date de convocation :</u> 04 juillet 2024</p> <p><u>date d'affichage :</u> 04 juillet 2024</p>	<p>L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE le 10 du mois de juillet à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Valherbasse à Montrigaud, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de VASSY Jean-Louis, Maire en présence des conseillers : BARRIER Marie-Agnès, BESSON Isabelle, BRET Vincent, CHARVAT Patrick, DUC Gwendoline, GAUDENECHÉ Patrice, JANTON Joëlle, MARION Isabelle, PAQUIEN Lionel, POUGET-MATHIEU Régine, ROLIN Jérôme, RONGY Marie-Madeleine, SAUREL Nelly</p> <p>Absents excusés : CLET Benjamin (a donné pouvoir à CHARVAT Patrick), MARY Claude, RODRIGUEZ Richard.</p> <p>Absents : CARRERE Alexandra, DUC Bernard</p> <p>Secrétaire de séance : ROLIN Jérôme</p>

DÉLIB. N° 043-2024 OBJET : DM N°3

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de voter une DÉCISION MODIFICATIVE : VIREMENT DE CRÉDIT, étant donné les insuffisances budgétaires à l'article 673. Il est proposé un virement de crédit de 3000 € de l'article 615231 (Voirie) pour alimenter l'article 673.

FONCTIONNEMENT DEPENSES			
CHAPITRE ARTICLE OPÉRATION	MONTANT	CHAPITRE ARTICLE OPÉRATION	MONTANT
615231	-3 000,00 €	673	3 000,00 €
TOTAUX	3 000,00 €	TOTAUX	3 000,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

Résultat du vote	
Pour	15
Abstention	0
Contre	0

Pour extrait certifié conforme

A Valherbasse le 10 juillet 2024

Le Maire Jean-Louis VASSY

